

Numéro de compte 139020-04	Numéro de référence 46147711-26-01-00	Code d'accès	Période d'imposition						Date de facturation			
			Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	
			01	01	2026	au	31	12	2026	29	01	2026
Débiteur(s) du compte FIDUCIE POUR LE BENEFICE EXCLUSIF DE HAKIMA BENABDELJALIL			Emplacement de la propriété 1280 SAINT-JACQUES #210									
<input type="checkbox"/> Le présent compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-dessus et aux autres codébiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation foncière.			Arrondissement : VILLE-MARIE									
Désignation cadastrale 3638228 / 3789014 / 3789019 / ETC.			Valeur(s) imposable(s) au 31 décembre 2025 485 400			Valeur(s) imposable(s) ajustée(s) de 2026 490 267			Valeur(s) imp. inscrite(s) au rôle 2026-2028 500 000			
Catégories d'immeubles Résiduelle <input checked="" type="checkbox"/> Terrains vagues desservis <input type="checkbox"/> Imm. non résidentiels <input type="checkbox"/>												
Détail du compte (Consulter l'annexe jointe au compte)			Base d'imposition			Taux			Montant			
VILLE DE MONTRÉAL												
TAXE GÉNÉRALE - SOUS-CATÉGORIE RÉSIDUELLE : TAUX DE BASE			490 267			0,4631 /100\$			2 270,43			
TAXE CONTRIBUTION À L'ARTM			490 267			0,007 /100\$			34,32			
TAXE RELATIVE AUX DETTES ANCIENNE VILLE			490 267			0,0196 /100\$			96,09			
TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE L'EAU			490 267			0,0831 /100\$			407,41			
TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE LA VOIRIE			490 267			0,0024 /100\$			11,77			
ARRONDISSEMENT												
TAXE RELATIVE AUX SERVICES (RÈGL. CA-24-399)			490 267			0,0391 /100\$			191,69			
TAXE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS			490 267			0,0086 /100\$			42,16			
Date(s) limite(s) versement(s)			1 ^{er} : Jour Mois Année			2 ^e : Jour Mois Année			Total du compte			
			1 ^{er} : 02 03 2026			2 ^e : 01 06 2026			3 053,87			
			Montant 1 526,94			Montant 1 526,93						
Tout versement fait après la date limite entraîne des frais calculés de jour en jour aux taux mensuels suivants : intérêts = 0,75 % ; pénalité = 0,41 %. Toute contestation d'une inscription au rôle d'évaluation foncière ne vous libère pas de l'obligation d'acquitter ce compte.												

À conserver pour usage fiscal

100049 000000 000000 001 0000 0000000000
A19 C30 [139020-04]05-150F-PDF (01-2026) PP7



Versement 2

À joindre à votre 2^e paiement

3 088,74

Aucun rappel d'échéance ne sera transmis.

FIDUCIE POUR LE BENEFICE EXCLUSIF DE HAKIMA BENABDELJALIL
ATT.: MOHAMED BEKKARI
2380 AV PIERRE-DUPUY
#1001
MONTREAL QUEBEC H3C 6N3

Numéro de référence - Paiement Internet 46147711-26-01-00	
Numéro de compte 139020-04	Date d'échéance LE 1ER JUIN 2026
Montant à payer 1 526,93	Montant versé

Des renseignements pour payer en 6 versements figurent au verso.

Versement 1

À joindre à votre 1^{er} paiement

3 088,74

P000003002NNNNNN 19 FV3 -003806 M 001269 47053

FIDUCIE POUR LE BENEFICE EXCLUSIF DE HAKIMA BENABDELJALIL
ATT.: MOHAMED BEKKARI
2380 AV PIERRE-DUPUY
#1001
MONTREAL QUEBEC H3C 6N3

Numéro de référence - Paiement Internet 46147711-26-01-00	
Numéro de compte 139020-04	Date d'échéance LE 2 MARS 2026
Montant à payer 1 526,94	Montant versé

Des renseignements pour payer en 6 versements figurent au verso.

Modalités de paiement

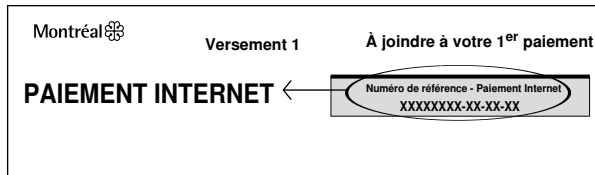
Votre paiement est porté à votre compte **le jour de sa réception** à nos bureaux. Prévoyez, par conséquent, un **délaï suffisant** pour payer le montant dû **quel que soit le mode de paiement que vous utilisez**. Notez que votre paiement doit être effectué en devises canadiennes.

Vous pouvez payer :

- **Par Internet**

Inscrire les 14 chiffres du **numéro de référence** indiqué sur le coupon, **sans les traits d'union**. Le numéro de référence est variable d'une facture à une autre. Si cette facture est payable en plusieurs versements, utilisez le même numéro de référence.

Programmez dès maintenant vos paiements sur le site internet de votre institution financière.



Les institutions financières suivantes acceptent le paiement par Internet :

Desjardins (AccèsD)	Banque Nationale du Canada
RBC Banque Royale	Groupe financier Banque TD
Banque Scotia	BMO Groupe financier
Banque Laurentienne	Banque CIBC

- **Par la poste**

Cette version ne peut être jointe pour un paiement par la poste.

- **Aux Bureaux Accès Montréal**

Par carte de débit, chèques ou en espèces. Veuillez vous assurer préalablement que le bureau Accès Montréal accepte le paiement en espèces.

Option – 6 versements avec intérêts et pénalité

Vous pouvez choisir de payer en **6 versements mensuels**, incluant les frais d'intérêts et de pénalité ajoutés tel que prévu par la Loi sur la fiscalité municipale lorsque les taxes sont acquittées après les dates prévues au règlement sur les taxes.

Pour payer en **6 versements**, il vous en coûtera **514,79 \$** le 1er de chacun des mois de mars à août 2026 inclusivement. Les frais d'intérêts et de pénalité inclus dans les mensualités seront de 34,89 \$ pour l'ensemble des versements.

Le calcul qui vous est fourni s'applique uniquement à la présente facture et exclut tout solde impayé. Si vous choisissez cette option, vous n'avez pas à aviser le Service des finances et de l'évaluation foncière, mais vous recevrez tout de même les avis de perception habituels.

Pour obtenir des renseignements sur votre compte :

Par téléphone

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 20 h 30
Les samedis, dimanches et jours fériés : 9 h à 17 h

► Île de Montréal : 311, ► Extérieur de l'île : 514 872-0311

Par Internet

montreal.ca

150V2-PP7

Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.



Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.

